

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 12 février 2016

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 12 février 2016 à 20 h 30 Salle de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, maire.

Sont excusés : David CORDEIRO et Noah LAGOUTTE.

Le conseil municipal, après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 11/12/2015. Madame le Maire y apporte quelques informations :

- Il a été nécessaire d'effectuer des travaux électriques pour la pose des tableaux numériques à l'école élémentaire (coût : 841,26 € HT)
- Le bâtiment de la Poste a été vendu à Monsieur Arnaud Grouselle. Les diagnostics ont été faits (coût : 316,67 € HT). Le compromis de vente est en cours.
- Pour la réforme des rythmes scolaires, le fonds d'amorçage est reconduit (montant : 10 440 €)

Le Conseil Municipal,

➤ Donne l'autorisation d'émettre un titre de paiement suite à un défaut d'élagage. Pour des raisons de sécurité, les employés communaux ont dû élaguer les arbres le long d'un chemin : le coût s'élève à 97,26 €, correspondant à 3h à 2 personnes.

➤ Vote une subvention de 50 € par élève fréquentant l'ARPA Mably (5 enfants), la MFR de La Clayette (un enfant), le BTP CFA Loire (deux enfants), le CIFA Mercurey (un enfant) et le CFA Autun (un enfant).

➤ Accepte le plan de financement suivant pour le projet cure – cantine et école maternelle et autorise le Maire à solliciter des subventions au titre de la DETR, du soutien à l'investissement public local et à la région Bourgogne Franche Comté via le Pays Charolais Brionnais :

o Phase 1 : travaux cure – restaurant scolaire – salle d'activités sur la période scolaire 2016 – 2017 pour un coût total de 752 765,28 € HT

o Phase 2 : travaux école maternelle – salles d'activités sur la période scolaire 2017 – 2018 pour un coût total de 402 319,80 €

- DETR phase 1 : 300 000 €
- DETR phase 2 : 201 159,90 €
- Soutien à l'investissement public local : 242 212,23 €
- Pays Charolais – Brionnais (subvention région) : 60 000 €
- Financement fonds propres et emprunt : 231 016,05 €

➤ Accepte la proposition, en accord avec le bureau d'architecte et le devis de l'APAVE pour un montant de 11 245 € (13 494 € TTC) pour les missions suivantes (considérant que ce dernier est le mieux disant des différentes propositions de bureaux de contrôle) :

- Phase 1 : études et travaux cure
  - o SPS études : 429 € HT, soit 514,80 € TTC
  - o Bureau de contrôle études : 3 395 € HT, soit 4 074 € TTC
  - o SPS chantier cure : 2 415,60 € HT, soit 2 898,72 €
  - o Bureau de contrôle cure : 2 037 € HT, soit 2 444,40 € TTC
- Phase 2 : travaux école
  - o SPS chantier école : 1 610,40 € HT, soit 1 932,48 € TTC
  - o Bureau de contrôle chantier école : 1 358 € HT, soit 1 629,60 € TTC

➤ Autorise le Maire, après avoir pris connaissance de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales, à liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget communal, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'année précédente (soit : montant budgétisé – dépenses d'investissement aux chapitres 21 et 23 en 2015 : 252 743,56 € X 25 % = 63 185,89 €)

➤ Décide de vendre le bâtiment de la Poste (parcelle AC 179) au prix de 80 000 € à Monsieur Grouselle Arnaud et Madame Gessent Camille selon l'estimation réalisée par les Domaines.

Madame le Maire fait part des informations suivantes :

- Sivos Marcigny\_: un courrier a été envoyé au Maire de Marcigny pour indiquer que la Commune d'Iguerande ne signerait pas de convention. En ce qui concerne les sommes dues par la commune en fonction du nombre d'élèves et des dépenses de fonctionnement, elles seront réglées par titre de paiement annuel accompagné du bordereau actant l'ensemble des dépenses et des répartitions.
- Bilan coût énergétique : point fait sur l'ensemble des bâtiments communaux et sur l'éclairage public et présenté par Bernard Biesse. Il est constaté une baisse de près de 5 500 € en charges d'électricité. Cela est dû au changement des horloges et des ampoules dans la traversée.
- Un point sur le personnel communal est présenté : informations données sur le personnel titulaire et les arrêts de travail, les contractuels et les contrats aidés.
- Le coût des travaux de l'ancienne école sont de 61 985,35 € (les travaux de la façade seront terminés après l'hiver). Les subventions attribuées sont d'un montant de 15 000 € pour la Poste et de 11 518 € pour le Conseil Départemental. La Commune percevra également 12 201,69 € de FCTVA (coût résiduel : 35 662,72 €)
- Orientations budgétaires 2016 :
  - La tva est récupérable à compter de 2016 sur les dépenses de fonctionnement liées à l'entretien des bâtiments communaux et à la voirie.
  - Bâtiment de la cure : prévisions 903 318 € TTC
  - Bâtiments divers : prévisions 30 000 € (maison médecin, douches appartements et 2<sup>ème</sup> partie de la façade de l'ancienne école, report des travaux 2015 au cimetière)
  - Matériel et mobilier : prévisions 15 000 € (auto-laveuse pour la salle de sports, informatique bibliothèque, travaux entreprise Fooga à la salle de sports, 2 petits frigos, panneaux gare)
  - Arrachage gros herbiers de la Jussie dans le grand plan d'eau comme convenu en 2015 (2 500 €)

#### Point des référents de commissions :

- \* Commission finance : réunion de préparation du budget le jeudi 10 mars à 9h30 en mairie
- \* Commission bâtiments : le local des toilettes de l'ancienne école est rénové, installation d'une sonnette à l'école élémentaire, visite prochainement d'une personne de l'Education Nationale chargée de la sécurité dans les écoles, installation de la vache de Lili Chandon (qui a servi de modèle pour les vaches installées à la gare) dans le bâtiment de la gare, grenier de l'école maternelle va être vidé prochainement par la Cocarde suite à la dissolution de l'association, les caves des écoles ont été libérées, visite de la commission de sécurité le jeudi 18 février à 11h à la salle de sports.
- \* Commission voirie : élagage des arbres sur la place et des tilleuls dans le parc du médecin (coût 1 188 € HT). Réunion du Sivom le lundi 15 février.
- \* Commission enfance : nouveaux questionnaires envoyés pour les activités périscolaires du prochain semestre. Les conseils des écoles maternelle et élémentaire se sont déroulés.
- \* Commission association : un courrier sera fait à chaque association pour l'utilisation de la maison des associations afin d'organiser le stockage de matériel.
- \* Commission espace culturel : l'espace culturel sera tenu en juillet (à partir du 14 jusqu'à fin juillet) par une peintre – affichiste et par les artisans en Brionnais au mois d'août. Le point information touristique sera tenu dans l'agence postale communale.
- \* Commission communication : pas de bulletin pour l'instant. Une réflexion sera à apporter quant au nombre de bulletins par an.
- \* Commission action sociale : report du résultat du CCAS dans le budget communal 2016. Les bénévoles continueront à aider pour le repas des anciens.

#### Informations diverses

- Roanne Tables Ouvertes : organisation de RTO le dimanche 23 octobre 2016 à la salle des fêtes
  - Dépose des cabines téléphoniques sur le territoire
  - Pose et dépose des guirlandes électriques pour un coût de 1 092 €. Coût des sapins : 425 €.
- Remerciements faits aux décoratrices. L'opération est reconduite pour 2016.

- Constat de l'augmentation de gaz à la salle de sports. Le planning sera mis à jour pour les utilisateurs de cette salle.
- Le transfert du Spanc aura lieu fin février. Suivra ensuite le transfert de l'agence postale communale. Du mobilier neuf sera fourni par la Poste.
- Renégociation faite avec Groupama (économie d'environ 800 € pour 2016)
- Interrogation sur le jour de conseil : le vendredi à 20h30 est maintenu

Tour de table :

Rachel Besancon et Séverine Berchoux : proposent d'intégrer un spectacle pour enfants pendant la saison culturelle. Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion de la commission espace culturel.

Pierre Tagournet : souhaite savoir si le percepteur sera présent lors de la commission finance pour la préparation du budget (Monsieur Olivier Patain sera présent), indique que le chauffage dans la buvette du basket fonctionne toujours en permanence (la tête du robinet a été changée, les employés communaux retourneront voir), informe que la sono de la salle de sports ne fonctionne plus très bien.

Bernard Biesse : indique que l'association de la Cocarde a fait un don de 1 000 € à l'association Plaisir en Brionnais.

Raymond Demeule : fait part de l'assemblée générale du comité des fêtes et indique que la fête du printemps est programmée le dimanche 22 mai 2016 à la gare.

Bernard Chervier : informe d'une réunion de la commission environnement le 16 février et le 22 février à 9h15 pour le petit patrimoine.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 18 mars 2016 à 20h30.

La séance est levée à 22h45.

**RAPPEL DATES A RETENIR :**

4 mars à 14h en mairie : réunion avec Archipat pour le projet cure – cantine – école maternelle

10 mars à 9h30 en mairie : préparation du budget 2016